

Merci Philippe pour cette introduction à cette journée GDR.

Il y a un an je concluais la journée GDR par cette phrase, citée par M Eric Zolla : « *Il n'y a aucun acte sans risque et l'inaction est un risque.* »

Il me semble que depuis un an, nous avons agi, vous avez agi !

Le travail réalisé par les différents groupes a eu et aura des impacts dans tous les établissements et services. Les questions posées via l'adresse Covirisq ont permis de mettre en évidence des attentes fortes.

Je voudrais revenir sur la politique GDR développée par la Fondation, afin de faire le lien entre la commande de la direction générale et les actions réalisées.

La politique GDR à OVE, c'est se charger de l'ensemble des questions relatives aux risques potentiels rencontrés, afin d'en limiter l'expression et ainsi d'augmenter les capacités de réaction de la fondation jusque dans les établissements et services dans lesquels vous travaillez.

Nous avons une réelle volonté d'anticipation.

Pour cela, il est nécessaire d'acquérir une connaissance précise des risques potentiellement présents sur les différents sites, de connaître la vulnérabilité d'une structure, et d'anticiper une réponse adaptées sur le long terme.

Lorsqu'on travaille sur la gestion des risques, c'est dans le but d'éviter une crise. On peut éviter une crise si on repère les signaux faibles. On peut éviter une crise si nos préoccupations sont constantes et ordinaires. Monsieur Delanoé rentrera d'avantage dans le détail dans quelques minutes.

Il est important de rappeler que notre projet GDR est une demande de l'ARS dans le cadre du CPOM Rhône Alpes. L'ARS est en attente de nos travaux et s'y intéresse de près. Notre démarche est reconnue et le travail réalisé a des répercussions positives sur la Fondation puisque nous avons été contactés par l'ARS Auvergne pour expliquer notre travail.

Nous avons été invité à décrire notre organisation lors d'une journée intitulée « **les vigilances au service de la sécurité sanitaire** » organisée par l'ARS Rhône Alpes. Le travail décrit a beaucoup intéressé les collègues du sanitaire. Collègues qui sont plus avancés sur la question des vigilances mais moins sur la transmission des EIG.

Une journée comme celle d'aujourd'hui est également organisée en novembre pour nos collègues de Nantes qui ne tarderont à se joindre à nos groupes et qui s'engagent dans le CPOM Loire Atlantique.

Que s'est-il passé cette année ?

Les points forts :

169 EIG déclarés en 2013 et déjà 247 au 23 septembre 2014.

Faire remonter à la DG nos EIG montre la volonté de signaler. Mais signaler non pas pour se couvrir, signaler pour protéger l'utilisateur, les professionnels, dans un souci d'apporter des réponses et d'accompagner au mieux l'après EIG.

Le travail du groupe EIG est d'analyser de façon globale les types d'EIG déclarés.

- 19 questions Covirisq : point positif car les professionnels osent poser des questions ou soulever

- Désormais, les questions auxquelles une réponse validée par la direction générale est apportée se trouvent sur le blog Covirisq. La fonction questions/réponses est opérationnelle. N'hésitez pas à nous faire vos retours afin d'améliorer l'ergonomie du blog et de le rendre le plus simple possible

d'accès.

- La version 4 de la procédure du circuit du médicament a rejoint le manuel de procédure et est en cours d'appropriation.

- La nouvelle procédure de déclaration aux autorités administratives et judiciaires d'un EIG est validée et est en cours de diffusion.

- Une procédure concernant l'utilisation du Dossier de Liaison d'Urgence est pratiquement terminée, elle vous sera présentée très prochainement.

- Un jeux sérieux afin de permettre l'appropriation de 2 procédures sera très prochainement opérationnel. Il concerne les procédures de déclaration aux autorités administratives et judiciaires d'un EIG et la procédure de déclaration de fugue ou de disparition d'un usager.

- Deux sessions de prévention des risques routiers pour des équipes éducatives d' ITEP ont été conduites et deux sessions d' Eco conduite ont également été réalisées. Soit au total 50 salariés informés. Ce n'est qu'un début mais la démarche est enclenchée. La Maif proposera également des interventions auprès des adolescents de nos structures.

- Une formation à la gestion de crise de 13 professionnels par le cabinet Heiderich. Etaient concernés des membres de la direction générale, des directeurs de dispositif, directeurs et directeurs adjoints. Cette formation a permis au participants de comprendre ce qu'était une crise ? Comment la gérer ? Comment en sortir ? Comment gérer les médias ? Comment la prévenir ? Comment nous exercer ? L'enjeu de cette journée est pour vous aussi, avec l'intervention de M Delanoé de répondre à certaines de ces questions.

Les axes d'amélioration :

- Les questions Covirisq, sur 19 nous n'avons apporté que 9 réponses. La réponse est parfois courte car elle répond précisément à la question. Nous devons proposer une réponse plus élaborée avec un texte de loi, un décret ou une procédure comme appui.

Nous devons revoir notre organisation.

- La communication des réponses Covirisq. Le délai de réponse est trop long. Il nous faut proposer un traitement des questions plus rapide. Une réflexion est d'hors en cours.

- La rédaction des déclarations aux autorités des EIG. Le retour des personnes qui lisent les EIG, à savoir la direction générale est préoccupant. Les EIG sont envoyés pour signaler des faits et apporter des informations concernant la façon dont ces faits ont été traités. Quelles actions ont été mises en place pour protéger et éviter qu'ils ne se reproduisent. Il semble que parfois les écrits ne rassurent pas et pourraient entraîner des interrogations quant au bon fonctionnement des établissements alors que les faits ont été parfaitement traités.

- La communication en général sur la GDR. Avec la mise à jour régulière du blog, cet axe devrait rapidement s'améliorer.

Je souhaite pour terminer remercier tous les membres des groupes de travail qui ont répondu présents et qui ont mené tous les travaux qui constituent la GDR à OVE. Je les remercie pour le temps qu'ils y consacrent et leur investissement.